

DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 95.00.510.004.1 DU 5 JUILLET 1995

Dispositif libre-service SATAM à post-paiement différé  
modèle ROBOT AUTO CARTES  
muni du dispositif de visualisation  
et de mémorisation sécurisée modèle MSDIS  
(PRECISION COMMERCIALE)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET DU 12 AVRIL 1955 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS MESUREURS VOLUMETRIQUES DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU ET DU DECRET N° 73-791 DU 4 AOUT 1973 RELATIF A L'APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE AU CONTROLE DES COMPTEURS VOLUMETRIQUES DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU ET DE LEURS DISPOSITIFS COMPLEMENTAIRES.

#### FABRICANTS

Equipement Industriel Normand France (EIN-F), Grentheville, BP 268, 14014 Caen Cedex.

SATAM, 5, rue des Chardonnerets, 93290 Tremblay en France.

#### DEMANDEUR

SATAM, 5, rue des Chardonnerets, 93290 Tremblay en France.

#### OBJET

La présente décision complète la décision n° 93.00.510.002.1 du 7 mai 1993 (1) relative au dispositif libre-service EIN-F à post-paiement différé modèle ROBOT AUTO CARTES, muni du dispositif de visualisation et de mémorisation sécurisée modèle DS-DAC, et en étend son bénéfice à la société SATAM.

(1) *Revue de Métrologie*, mai 1993, page 728.

(2) *Revue de Métrologie*, mai 1993, page 721.

#### CARACTERISTIQUES

Le dispositif libre-service SATAM modèle ROBOT AUTO CARTES faisant l'objet de la présente décision diffère du modèle approuvé par la décision précitée par le remplacement du dispositif imprimeur sécurisé EIN-F modèle DS-DAC par le dispositif de visualisation et de mémorisation sécurisée sur supports magnétiques SATAM modèle MSDIS approuvé par la décision n° 93.00.510.001.1 du 26 mars 1993 (2). Les autres caractéristiques restent inchangées.

#### CONDITIONS PARTICULIERES D'UTILISATION

La mise en place du dispositif libre-service SATAM modèle ROBOT AUTO CARTES, muni du dispositif de visualisation et de mémorisation sécurisée modèle MSDIS ne doit en aucun cas faire obstacle à la vérification des ensembles de mesurage routiers auxquels il est raccordé.

Les températures d'utilisation du dispositif de visualisation et de mémorisation sécurisée SATAM modèle MSDIS sont réduites à la plage comprise entre + 5 °C et + 40 °C.

Les disquettes d'enregistrement des transactions doivent être conservées jusqu'au paiement effectué par l'utilisateur.

#### CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Elles sont identiques à celles indiquées dans la décision d'approbation n° 93.00.510.001.1 du 26 mars 1993 (2) relative aux dispositifs libre-servi-

ce SATAM à post-paiement différé modèles MIP1 et MIP2 munis du dispositif de visualisation et de mémorisation sécurisée modèle MSDIS.

### INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

En cas d'installation du dispositif imprimeur de tickets à indications secondaires, une note affichée à proximité de ce dispositif doit signaler que les indications délivrées ne sont pas contrôlées par l'Etat.

La plaque d'identification du dispositif libre-service et du dispositif de visualisation et de mémorisation sécurisée doit porter le numéro de la présente décision. De plus, les limites de températures correspondant à la classe B mais réduites à + 5 °C et à + 40 °C devront figurer sur la plaque d'identification du dispositif de visualisation et de mémorisation sécurisée.

### DEPOT DE MODELE

Les plans et schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie et à la direction régio-

nale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France sous la référence DA 13-1295.

### VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 26 février 1997.

### ANNEXE

Plan de scellement n° 6215.

---

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES.

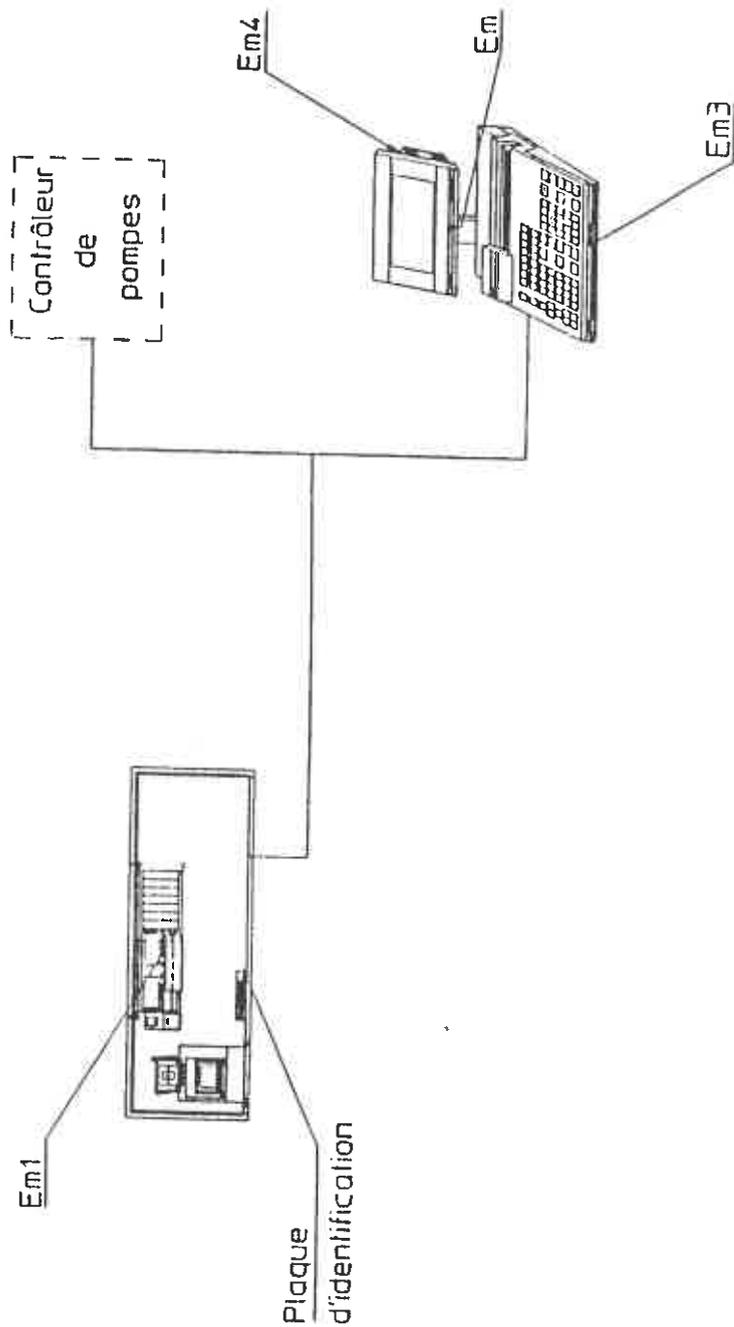
J.F. MAGANA

---

■ N° 6215

DISPOSITIF LIBRE-SERVICE SATAM A POST-PAIEMENT DIFFERE,  
ROBOT AUTO CARTES MUNI DU DISPOSITIF DE VISUALISATION ET DE MEMORISATION SECURISEE MSDIS

Plan de scellement



- EM1 : Scelle l'accès aux cartes du système Robot Auto Cartes
- EM2 : Scelle l'accès à la tête du système MSDIS
- EM3 : Scelle l'accès au socle du système MSDIS
- EM4 : Scelle la plaque d'identification du système MSDIS